

(4) Notes Techniques

Etude sur le terrain III (Explication des documents de référence d'appel d'offres)

**NOTES TECHNIQUES RELATIVES A
L'ETUDE DE CONCEPT SOMMAIRE (Etude sur le terrain III)
POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE NATIONALE DES
ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE (ENEP) DE DORI
AU BURKINA FASO**

La Mission d'étude de concept sommaire pour le Projet de construction de l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Dori au Burkina Faso (ci-après désignée « la Mission ») a effectué, du 7 au 15 juin 2009, l'étude sur le terrain III. A l'issue de cette étude, la Mission a discuté sur les points mentionnés ci-dessous avec l'agence de l'exécution du Projet (Direction des études et de la planification du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso) (ci-après désignée « la DEP/MEBA »).

1. Documents de référence pour la préparation du dossier d'appel d'offres

La Mission a expliqué à la DEP/MEBA l'état d'avancement de l'élaboration des documents de référence pour le dossier d'appel d'offres, préparés suite à l'Analyse au Japon II. Les deux parties ont ainsi discuté et confirmé les points suivants :

1-1. Conception de base et les plans détaillés (projet)

A partir de la conception de base élaborée par la Mission, le cabinet d'architecture local sous-traité est en train de préparer les plans détaillés. La Mission a expliqué à la DEP/MEBA les points relevés à faire corriger par le bureau d'architecture local (cf. Annexe-1). La DEP/MEBA a donné son accord sur ce point.

1-2. Spécifications techniques (projet)

Le cabinet d'architecture local est en train de préparer les spécifications techniques, de même que les documents indiqués dans l'alinéa 1-1.

1-3. Devis quantitatif (projet)

Le projet de devis quantitatif a été déjà préparé par le cabinet d'architecture local. La modification de ce devis est en cours sur la base des corrections mentionnées dans l'alinéa 1-1.

1-4. D'autres documents de référence (projet)

D'autres documents de références (projet) seront élaborés par l'Agent d'approvisionnement après la conclusion de l'Echange de Notes.

2. Les prestations et travaux à la charge de la partie burkinabé

De même que l'Etude sur le terrain II, la Mission a demandé à la DEP/MEBA d'exécuter les travaux et prestations à la charge de la partie burkinabé, tels que l'inscription dans le budget de ces travaux et prestations, l'assurance du droit d'utilisation de terrain, la prise des mesures nécessaires pour l'exonération des taxes et des droits de douane.

En ce qui concerne la construction de la clôture du site, dont l'exécution était prévue à la charge de la partie burkinabé, la Mission a expliqué qu'elle sera construite à la charge de la partie japonaise compte tenu de sa nécessité. La Mission a toutefois averti que l'envergure de la

31

clôture pourrait être diminuée selon la fluctuation des taux de change, des prix voire le résultat de l'appel d'offres. La DEP/MEBA l'a compris.

3. Calendrier des travaux

La Mission a expliqué à la DEP/MEBA le calendrier d'exécution des travaux. Les deux parties se sont mises d'accord sur les points suivants :

3-1. Période de la conclusion de l'Echange de Notes (E/N)

La partie japonaise a rendu compte de l'approbation du budget du Projet par le conseil des ministres japonais. La partie japonaise informera de la date de la signature de l'E/N, dès qu'elle sera fixée.

3-2. Période de la désignation des premiers responsables de la gestion de l'ENEP

En vue de l'ouverture de l'établissement en octobre 2011, la sélection des premiers responsables de la gestion de l'ENEP aura lieu vers le mois d'octobre 2010, et ils seront affectés autour de janvier 2011.

4. Cellule de suivi

Après la signature de l'E/N, les procédures de mise en place de la Cellule de suivi commenceront, sur la base de la convention officielle entre les deux pays.

La Mission a demandé à la DEP/MEBA de suivre les procédures dès la signature de l'E/N, et la DEP/MEBA l'a accepté.

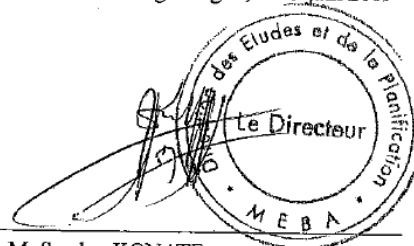
5. Composantes soft

De même que l'étude sur le terrain II, la Mission a expliqué le contenu, les modalités d'exécution et le calendrier des composantes soft. La Mission a souligné l'importance de la période de la désignation des personnels mentionnés dans l'alinéa 3-2, en vue de l'organisation d'une formation destinée au personnel concerné juste avant l'achèvement des travaux de construction. La DEP/MEBA l'a accepté.

Fait à Ouagadougou, le 15 juin 2009

市川 達也

M. Tatsuya ICHIKAWA
Chef du Projet
Mission du concept sommaire



M. Seydou KONATE
Directeur des Etudes et de la
Planification
Ministère de l'Enseignement de Base et
de l'Alphabétisation
Burkina Faso

15

Logements (120)										Logements (100)									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat	Etat de l'habitat
<p>1. Choisir le type de logement à louer (appartement, maison, etc.)</p> <p>2. Rechercher les annonces de logement dans les journaux, les sites internet, les agences immobilières, etc.</p> <p>3. Contacter les propriétaires ou les agences immobilières pour obtenir plus d'informations.</p> <p>4. Visiter les logements et évaluer leur état, leur confort, leur sécurité, etc.</p> <p>5. Comparer les différents logements et choisir celui qui convient le mieux à vos besoins.</p> <p>6. Négocier le prix de location et signer le contrat de location.</p> <p>7. Payer le dépôt de garantie et le premier loyer.</p> <p>8. Prendre possession du logement et commencer à louer.</p>										<p>1. Choisir le type de logement à louer (appartement, maison, etc.)</p> <p>2. Rechercher les annonces de logement dans les journaux, les sites internet, les agences immobilières, etc.</p> <p>3. Contacter les propriétaires ou les agences immobilières pour obtenir plus d'informations.</p> <p>4. Visiter les logements et évaluer leur état, leur confort, leur sécurité, etc.</p> <p>5. Comparer les différents logements et choisir celui qui convient le mieux à vos besoins.</p> <p>6. Négocier le prix de location et signer le contrat de location.</p> <p>7. Payer le dépôt de garantie et le premier loyer.</p> <p>8. Prendre possession du logement et commencer à louer.</p>									

16

